

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS
SEANCE DU 6 JANVIER 2003

L'An Deux Mille Trois, le six janvier.

Le conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de M. Philippe Bonnacarrère, Président de la Communauté de Communes de l'Albigeois, en date du 23 décembre 2002, en séance publique.

Président : Michel Malaterre-Fourès

Membres présents :

Membres titulaires :

Philippe Bonnacarrère, Christine Devoisins, Louis Gombaudo, Michel Fournials, Pierre Ferrières, Pierre-Yves Lambolez, Geneviève Parmentier, Laure Sudre, Didier Gardinal, Olivier Brault, Louis Barret, Pierre Costes, Dominique Billet, Max Amiel, Guy Bories, Jean-Louis Mathieu, Thierry Ginestet, Robert Gauthier, Jean-Claude de Lapanouse, Robert Raynal, Christian Chamayou, William Nion, Claude Julien, Thierry Astouls, Félix Torrès, Marcel Couliou, Jean-Marie Garcia, Michel Trébosc, Serge Neau, Jacques Lasserre, Michel Malaterre-Fourès, Maryse Bertrand, Michel Delpoux, Viviane Combes, Gérard Poujade, Michel Albinet.

Membres suppléants :

Jacqueline Lapeyre, Frédéric Esquevin, Josette Bès, Gisèle Dedieu, Michel Franques, Josette Bouin, Laurence Pujol, Isabella Dufour-Baumgartner, Christian Bonzi, Bérengère Mauzy, Josian Vayre, André Baup, Bruno Crusel, Gérard Fabre, Pierre Guiraud, Sarah Laurens, Christian Malgouyres, Georges Lacombe, Nicole Cabassot, Doris Huchede, Henri Jalbaud-Puech, Patrick Tranier, Claude Ramon, Jean-Claude Raffanel, Elisabeth Laraud, Joëlle Franques, Francis Marchand, Francis Canovas, Christiane Segura, Pierre Crespo, Marcel Cassagnes, Brigitte Carrère Desfarges, Jacques Andrieu, Patrice Mangione, Jean-Philippe Roques.

Membres excusés :

Membres titulaires :

Jean Sicard (pouvoir à Isabella Dufour-Baumgartner).

Membres suppléants :

Elisabeth Boisard, Eliane Carles.

N° 1/1 : INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pilote : direction générale des services

Autres services concernés par le présent rapport :
Affaires générales et juridiques - questure

Elu référent :

Pierre Ferrières, doyen d'âge de l'assemblée, rapporteur,

Conformément au Code général des collectivités territoriales (article L 5216-3 et L 5214-7) et aux statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (article 5), le nombre de conseillers communautaires est fixé de la manière suivante :

Albi :	14 délégués titulaires	+	14 délégués suppléants
Arthès :	2 délégués titulaires	+	2 délégués suppléants
Cambon d'Albi :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Carlus :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Castelnau de Lévis :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Cunac :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Dénat :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Fréjairolles :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Labastide-Dénat :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Lescure d'Albigeois :	3 délégués titulaires	+	3 délégués suppléants
Le Séquestre :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Puygouzon :	2 délégués titulaires	+	2 délégués suppléants
Rouffiac :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Saint-Juéry :	5 délégués titulaires	+	5 délégués suppléants
Saliès :	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant
Terssac	1 délégué titulaire	+	1 délégué suppléant

Les 37 membres du conseil communautaire et les 37 délégués suppléants ont été désignés par les conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération.

Reçu le

10 JAN. 2003

PREFECTURE DU TARN

Pour extrait conforme,
Le président de séance,

Pierre Ferrières
Doyen d'âge